

Réunion du 17 octobre 2019 au 18 octobre 2019

<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>M2</b>
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>A6</b>
<b>Eau et Loire</b>	<b>429</b>

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le règlement financier de la Région des Pays de la Loire,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2019 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** la délibération du Conseil régional des 22 et 23 juin 2017 approuvant le portage par la Région d'un projet intégré LIFE REVERS'EAU pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement

**ENTENDU** Maurice PERRION, Jean-Michel BUF, Sophie BRINGUY, Dominique AMIARD, Jean GOYCHMAN, Eric THOUZEAU, Catherine DEROCHE.

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**

l'inscription à la Décision modificative 2019-3 d'une dotation de 27 000 € d'autorisations d'engagement au titre du programme n°429 « Eau et Loire »

AFFECTÉ

une autorisation d'engagement d'un montant de 27 000 € pour l'élaboration du projet intégré Life Eau REVERS'EAU.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Pascale DEBORD

Elus absents lors du vote : Alain AVELLO et Marguerite LUSSAUD (non inscrits).

REÇU le 21/10/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs